

commune

magazine d'information de la ville de

Saint-André-de-Cubzac

juillet 2021 n°144



Gironde - France



Célia Monseigne
Maire
Conseillère départementale Nord Gironde

édito

Cette édition rappelle aux habitants quelques règles de vie en commun, ou comment réduire ses déchets (trop souvent abandonnés sur les trottoirs ou les espaces publics).

La gestion des incivilités prend de plus en plus de place dans le travail de nos agents, de plus en plus de temps aux élus, et coûte de plus en plus cher. Nous pourrions tellement mieux utiliser l'argent public (pour les écoles, les associations, l'aménagement du cadre de vie) et consacrer du temps autrement qu'à surveiller, convoquer, menacer, verbaliser, réparer.

Il faut sans doute parier sur les enfants et toute une nouvelle génération, avec le concours de l'école et des associations pour faire regagner ce sens du civisme dans notre espace commun. C'est dans cet objectif que nous soutenons les projets d'écoles citoyens, et la formation des éducateurs associatifs.

Parce que les médias ne favorisent pas les bonnes conduites, mais au contraire poussent aux excès de langage, à l'outrance et à l'exhibition, nous avons soutenu la création du tiers-lieu « La Dauge », un nouvel espace collaboratif consacré à l'expression audiovisuelle et aux nouvelles technologies numériques. Les associations animatrices de ce lieu souhaitent mettre leurs compétences au service des publics jeunes dans un objectif d'éducation à l'image et aux médias.

Bien sûr, j'espère que toutes les associations comme toutes nos écoles pourront faire une rentrée « normale » sans masque, sans distanciation, avec des poignées de mains et des bises.

Avant la rentrée, profitez des animations et manifestations estivales à St-André-de-Cubzac ou sur le canton !

Bel été à vous

Votre Maire
Célia Monseigne

- 3 ■ **En bref**
- 4 ■ **Environnement**
- 6 ■ **Cadre de vie**
- 7 ■ **Education**
- 8 ■ **Dossier**
- 10 ■ **Solidarité**
- 11 ■ **Association**
- 12 ■ **Culture**
- 14 ■ **Patrimoine**
- 15 ■ **Sports**
- 16 ■ **CDC Grand Cubzaguais**
- 18 ■ **Agenda**
- 19 ■ **Tribunes**

Directrice de la publication :

Célia Monseigne

Responsables de la rédaction :

Nicolas Tellier

Valérie Alaphilippe

Benjamin Garandeau

Rédaction et coordination :

Manon Beccari

Maquette et illustrations :

Héloïse Richard

Photos : services municipaux

© Page 3 et 5 : Adobe Stock

Page 7 : Laurence Perou

Page 8 et 9 : Alexandre Masse

Page 10 : Loïc Bocat

Page 11 : Véronique Rabaud, Daniel Thébaud,

Marie-Claire Borrelly

Page 12 : David Bross

Page 13 : Thibaud Keller, Circus company Hands some Feet

Page 14 : Collection ARHAL

Page 18 : Nico Pulcrano, David Bross, Charlotte Abramow

Impression : Korus Edition

Imprimé avec des encres végétales

HORAIRES d'ouverture de la Mairie

le **LUNDI** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
du **MARDI** au **JEUDI** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le **VENDREDI** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Une permanence d'état civil est assurée le **SAMEDI** de 9h à 12h

Tél. : 05 57 45 10 10 - Fax : 05 57 45 10 29 - contact@saintandredecubzac.fr
www.saintandredecubzac.fr



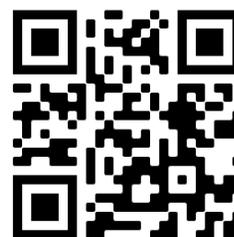
DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À SAINT-ANDRÉ : 50% DE LA COMMUNE CONNECTÉE

En raison de l'augmentation des objets connectés à la maison (smartphones, jeux et TV en ligne, téléchargements etc.) l'usage d'Internet augmente de 30% chaque année. C'est pourquoi, le Département de la Gironde, les Communautés de communes et d'agglomération, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Europe s'engagent pour garantir une équité territoriale et sont mobilisés autour d'un objectif commun : **lutter contre la fracture numérique**. Pour ce faire, un grand plan inédit de déploiement de la fibre optique a été lancé en 2018 en Gironde : **le plan Gironde Haut Méga**. Ce projet est coordonné par l'entreprise Gironde Numérique. Les travaux ainsi que l'exploitation du réseau sont réalisés par Gironde Haut Débit, filiale d'Orange qui s'engage à déployer ce réseau en 6 ans.

Avec près de 1425 chantiers, la création de 28 800 km de réseau et 466 000 habitations et locaux professionnels qui seront équipés de la fibre d'ici 2024, **il s'agit du plus grand chantier d'infrastructure départemental en France**.

À Saint-André-de-Cubzac, l'objectif à terme est de connecter 6517 adresses. À ce jour, déjà 3231 prises ont été créées et connectées à la fibre. La connexion concerne 100% des foyers de la commune et tous les habitants seront raccordés à la fin de l'opération. La commune est couverte par 20 armoires de fibre d'optique qui sont actuellement toutes en service.

**POUR TOUT SAVOIR SUR L'AVANCÉE
DU PLAN GIRONDE HAUT MÉGA :**



<https://girondehautmega.fr>



Témoignage de Corinne Mirailles

HABITANTE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

«Je suis équipée de la fibre depuis mi-juin. La connexion internet est beaucoup plus rapide ce qui facilite l'accès aux fichiers par exemple. Pour ce qui est de l'installation, les techniciens ont été très gentils et d'une grande aide. Dans l'ensemble, je suis satisfaite de l'arrivée de la fibre.»

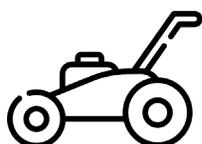
REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Le cimetière de la commune comporte un certain nombre de concessions qui ont été constatées en état d'abandon après une période de 30 ans. Il convient donc de procéder à la **reprise de ces concessions** afin de pouvoir les attribuer à de nouveaux concessionnaires. Les travaux sont programmés aux mois de septembre et octobre 2021.

LES RÈGLES DE BASE POUR BIEN VIVRE EN COMMUNAUTÉ



Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter certaines règles de vie en communauté. Qu'il soit un voisin, un agent de votre commune ou un usager, il s'agit avant tout de comprendre qu'il est dans l'intérêt de chacun de respecter autrui pour favoriser un sentiment d'harmonie et de sécurité au sein de votre commune.



QUAND PUIS-JE PASSER MA TONDEUSE ?

Les bruits générés par des travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

PETIT RAPPEL :

Les herbes fraîchement coupées ne doivent en aucun cas rejoindre les bacs d'ordures ménagères. Il n'est pas non plus autorisé de les jeter dans la nature. Les résidus de coupe de pelouse peuvent être valorisés comme fertilisant naturel dans votre jardin.



LES FEUX SONT-ILS AUTORISÉS ?

Tous les brûlages sont interdits, y compris les déchets verts. Cet acte peut être puni d'une amende de 450€ maximum. Les déchets doivent être conduits à la déchetterie, ou bien compostés si possible. Très simple à réaliser, le paillage est une solution idéale pour valoriser les déchets verts de son jardin (feuilles mortes, tontes de pelouse...)

Le paillage consiste à étendre des couches de paillis de 3 à 5 cm environ au pied de vos plantations ; la nature se chargera du reste !



JE SOUHAITE ORGANISER UNE FÊTE CHEZ MOI, QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION ?

Afin d'éviter toute gêne envers vos voisins, pensez à les prévenir lorsque vous organisez une fête. Même dans la vie de tous les jours, faites attention à ne pas causer trop de nuisances sonores. Lorsque les bruits se produisent entre 22h et 7h du matin, on parle alors de tapage nocturne, dans ce cas précis vous risquez une amende forfaitaire de 68€.



QUELLES RÈGLES À RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX ?

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ? Informez vos voisins de la durée des travaux et veillez à respecter les horaires autorisés : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 en semaine. Le samedi vos travaux peuvent être réalisés de 9h à 12h et de 15h à 19h. Pour les bricoleurs du dimanche : uniquement de 10h à 12h.



COMMENT RÉDUIRE FACILEMENT VOS DÉCHETS ?

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Cependant au quotidien il n'est pas toujours facile de ne rien jeter à la poubelle. Or, il faut savoir que la plupart des déchets ménagers peuvent être valorisés. Adopter de bons réflexes peut vous permettre de réduire considérablement le volume de vos déchets.

En France, nous produisons environ 10.000 kg de déchets chaque seconde, soit environ 350 millions de tonnes par an. Ce qui équivaut à environ 580 kg d'ordures ménagères par habitant.

Une telle quantité de produits jetés à la poubelle participe à la pollution des sols, de l'eau, de l'air et à l'épuisement des matières premières.

Diminuer la production de déchets permettrait de limiter l'empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre. En effet, la fin de vie d'un produit qui comprend la collecte, l'acheminement, le recyclage et l'élimination ou l'enfouissement des déchets, entraîne d'importantes conséquences financières, énergétiques et environnementales.

Pour vous aider à adopter les bons réflexes, la ville de Saint-André-de-Cubzac vous donne quelques astuces que vous pourrez facilement adapter à votre quotidien.

ASTUCE N°1

Optez pour des produits réutilisables



Privilégiez ce qui est réutilisable. Utilisez par exemple des sacs en tissu réutilisables pour faire vos courses, plutôt que des poches plastiques et optez pour des produits réutilisables (serviettes en tissu, pailles réutilisables, etc.) Acheter des piles rechargeables (ou accus) permet de limiter considérablement ses déchets.

ASTUCE N°3

Réduisez votre consommation



Luttez contre le gaspillage alimentaire en évitant d'acheter en trop grande quantité et consommez en priorité les aliments dont la date limite de consommation est proche. Ne jetez pas systématiquement un produit « périmé » qui peut encore être consommé (yaourts, pâtes, céréales, etc.). Pensez également à congeler les portions que vous n'avez pas consommées immédiatement. Les déchets de cuisine peuvent être valorisés, si vous avez un jardin, pratiquez le compostage individuel. Ce geste permettrait de réduire les déchets ménagers de 30 à 40% par an et par personne.

ASTUCE N°2

Donnez ou réparez



Donnez une seconde vie à vos vêtements et objets. Les conteneurs de collecte pour textiles récupèrent les vêtements propres, le linge de maison, mais aussi la petite maroquinerie. Faites réparer dès que possible lorsqu'un objet ne fonctionne plus au lieu de racheter, donnez ou vendez vos vêtements que vous ne mettez plus.

ASTUCE N°4

Mieux trier



Recyclez un maximum de déchets, en respectant les consignes apposées sur les étiquettes. Vous pourrez placer le déchet au bon endroit et ainsi favoriser son recyclage. Le logo Triman, entré en vigueur le 1er janvier 2015 est un repère pour savoir ce qui peut être recyclé. Désormais, au dos des emballages, les indications sont de plus en plus détaillées concernant le tri. Une mention « à jeter » ou « à recycler » est présente sur la plupart des consommables. À noter, les papiers ou cartons salis ne doivent pas être mis au tri.

LE SITE DE MONTALON EST OUVERT AU PUBLIC !

Après plusieurs mois de réflexion, 3 ateliers de concertation avec les citoyens et 4 mois de travaux intensifs, le réaménagement du site de Montalon est bel et bien terminé.

Anciennement une meunerie où l'on transformait le grain en farine, les moulins de Montalon sont connus pour être situés sur le point culminant de la Haute-Gironde (73 mètres). Ces bâtisses datant du XVIII^{ème} siècle et aujourd'hui privées de leurs ailes continuent d'écrire l'histoire de la ville. La municipalité et les citoyennes et citoyens qui ont participé à la concertation ont souhaité poursuivre ce récit ensemble en réaménageant le site de Montalon tout en conservant sa richesse pour qu'il reste l'un des endroits phares de Saint-André-de-Cubzac.

L'objectif était de restaurer ce site exceptionnel afin de permettre aux citoyens de profiter d'un parc de promenade arboré où l'on peut tout aussi bien marcher, contempler ou se détendre. Les principaux travaux effectués ont été le terrassement et les plantations de plus de 10 000 plantes et arbustes dans l'objectif de restructurer le site des Moulins et de pouvoir utiliser tout son potentiel.

Au départ de ce belvédère, vous pourrez vous rendre à différents points clés de la ville. Entre paysages alternant vignes et champs de maïs, rejoignez le Port de Plagne, le Château du Bouilh ou passez par le Château Robillard et son parc en revenant vers le bourg.

La municipalité souhaite remercier tous les acteurs ayant participé de près ou de loin à ce projet et vous souhaite de belles promenades !

Montant des travaux :
286 779 € TTC



« Ce site raconte une histoire et celle-ci n'est pas terminée. Ce n'est que le début »

Hélène Richet, adjointe au maire à la Transition écologique et mobilité.



LA 7ÈME ÉDITION DU DISPOSITIF « J'APPRENDS À NAGER » !

Cette année et ce depuis 2015, la ville de Saint-André-de-Cubzac propose des séances de natation gratuites encadrées par un maître-nageur aux enfants de la commune quittant le CP. En 6 ans, ce sont déjà 436 enfants qui ont appris à nager grâce à ce dispositif.

Depuis 2015, cette initiative permet aux enfants d'accéder à un apprentissage complet dédié à la natation. Les noyades accidentelles sont la première cause de mortalité chez les moins de 15 ans chaque année. L'enjeu de cette opération est donc d'offrir à chaque enfant le bagage nécessaire pour pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité. Ce dispositif permet également d'appréhender le milieu aquatique avec plus de sérénité grâce à des cours plus spécifiques pour combattre l'Aquaphobie (la phobie de l'eau) présente chez certains enfants.

POUR QUI ?

L'ensemble des enfants résidant sur la commune et quittant le CP. Les familles concernées ont reçu un courrier à leur domicile.

COMMENT ?

Inscrivez votre enfant auprès du maître-nageur par téléphone au 07 77 16 40 40.

QUAND ?

L'inscription peut se faire tout au long des grandes vacances scolaires (Juillet / Août).

UNE RÉCOMPENSE ?

Chaque enfant se verra remettre une médaille ainsi qu'un diplôme attestant de sa formation et de sa réussite à l'examen.

Pour plus d'information contactez le Service des Affaires Scolaires au 05 57 45 10 27

PRÉVENTION ROUTIÈRE ET PERMIS INTERNET DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Certaines classes des écoles Lucie Aubrac, Pierre Dufour et Suzanne Lacore ont pu être sensibilisées aux risques routiers et aux dangers liés à internet.

Les agents de la police municipale de la ville sont intervenus à plusieurs reprises pendant les mois de mai et juin dans les différentes écoles de Saint-André. L'objectif était de sensibiliser les enfants aux nombreux dangers de la route et ceux liés à internet. Ainsi, 142 élèves de CE2 ont bénéficié de leur intervention sur la prévention routière. À cette occasion, tous les enfants ont reçu un livret ludique et pédagogique sur le sujet. Au mois de juin, ce sont 153 élèves de CM2 qui ont passé leur permis internet.

PLAC ! : LE PORTRAIT D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION RICHE DE SENS

La nouvelle association ludique, artistique et culturelle qui développe la curiosité de vos enfants !

L'association PLAC ! (Parcours Ludique Artistique et Culturel) a récemment vu le jour à Saint-André-de-Cubzac. Elle se donne pour mission d'éveiller l'esprit critique des enfants en les encourageant à développer leur curiosité et leur sensibilité artistique à travers notamment des parcours d'expositions et des ateliers pédagogiques. Ainsi, elle s'adresse aux enfants à partir de 1 an, afin de les introduire à l'Histoire de l'Art, aux moyens d'expressions artistiques et à leur ressenti face aux œuvres, tout ceci dans un esprit ludique et bienveillant.

Contact : 06 24 67 86 89



QUESTION À ALEXANDRE

(CREAMOV)



Vous avez décidé d'installer votre structure à Saint-André-de-Cubzac.

Qu'est-ce qui a guidé ce choix d'implantation ?

Il y a maintenant un peu plus d'un an, Olivier DESAGNAT (Directeur de D'Asques & D'Ailleurs) m'a fait part de son projet autour d'un lieu unique en Aquitaine mêlant Coopérations Sociales et Créations.

Étant à la recherche d'un bureau à cette période, j'ai vu la dynamique ainsi que le fort potentiel artistique et humain que la ville de Saint-André-de-Cubzac pouvait m'offrir. J'ai donc sauté le pas et m'y suis installé professionnellement et désormais personnellement.

LA DAUGE : UN LIEU CRÉATIF OUVERT À TOUS !

Anciennement occupé par des locaux associatifs et syndicaux, c'est un tout nouveau projet qui a vu le jour dans l'immeuble du 17 rue de la Dauge depuis septembre 2020. En effet, cet espace a été mis à disposition de l'association D'Asques et D'Ailleurs par la municipalité pour devenir un lieu de coopérations culturelles, sociales et solidaires.

Ce sont les structures D'Asques et D'Ailleurs, Foksabouge, Creamov et l'Endroit du décor qui ont fait le pari de mettre leurs compétences artistiques au profit du public et des collectivités en réalisant différents projets culturels et collaboratifs.

1 LIEU ET DE MULTIPLES

MANIÈRES DE CRÉER

Ce collectif de productions artistiques s'appuie sur des outils technologiques et numériques pour mettre en lumière l'art et la création. L'association D'Asques et D'Ailleurs de par son expertise en production audiovisuelle, conduit des projets éducatifs, pédagogiques et artistiques aussi bien par l'image, le son ou encore l'écriture. Déjà connue pour sa culture hip-hop, l'association Foksabouge accompagne également le public dans leurs projets musicaux et vidéos. Toujours dans le thème de l'audiovisuel, Creamov vous propose de développer vos compétences en pilotage de drones avec des formations adaptées. Enfin, par le biais de la production et la diffusion de spectacles vivants, l'Endroit du décor utilise les arts visuels, numériques et technologiques pour valoriser le patrimoine et l'espace public.



QUESTION À OLIVIER

(D'ASQUES ET D'AILLEURS)



Comment est né le projet de faire de la Dauge un lieu de création collaboratif ?

Le partage de l'éducation populaire et l'équité de l'économie sociale et solidaire sont des valeurs qui nous portent. Après 16 ans de nomadisme, D'Asques et D'Ailleurs pose ses valises et participe avec 3 structures à l'élaboration d'un lieu partagé, culturel et éducatif en milieu rural. L'idée était que l'ensemble devienne un lieu d'éducation populaire, ouvert à la coopération ainsi qu'un pôle de ressources et de services solidaires. Notre web-studio vidéo, nous permet la création de contenus envoyés en direct sur internet. Le studio son, animé par Foksabouge permet des activités créatives avec les jeunes. L'Endroit du Décor travaille le mapping vidéo sur des thèmes intergénérationnels et Creamov propose des ateliers pédagogiques autour des drones. La Dauge est un projet participatif. Ces deux prochaines années doivent nous servir à créer des synergies avec d'autres acteurs, en lien avec le projet de la commune et du territoire.

UN LIEU AVANT TOUT

COLLABORATIF

La Dauge se compose de plusieurs espaces. Au rez-de-chaussée, des espaces communs : un studio de tournage avec fond vert, une salle d'équipements numériques avec un studio d'enregistrement audio, un espace d'accueil pour les différentes formations proposées. Sans oublier la cuisine, lieu de détente et de vie pour les habitants de la maison. À l'étage, des espaces de travail où chaque association dispose d'un bureau pour imaginer, créer et produire.



Que vous soyez un enfant, un adulte ou encore une association, La Dauge vous ouvre ses portes pour construire avec vous le projet qui vous anime.



Page Facebook La Dauge :



CONTACTER L'ASSOCIATION

N'hésitez pas à vous rapprocher de son équipe pour plus d'informations :
05 57 58 19 15

LE CINÉ-DÉBAT POUR CHANGER DE REGARD SUR LA DIFFÉRENCE



Dans le but de favoriser le lien social, d'éviter toutes formes d'exclusion et de porter un regard différent sur le handicap, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Gironde (MDPH) et le Département organisent, depuis 2018, des rencontres de sensibilisation à l'autisme sur tout le territoire dans le cadre du printemps de l'autisme.

En ce sens, le CCAS de la ville a organisé une soirée « ciné-débat » le jeudi 10 juin à 19h à la salle du Champ de Foire.

La soirée s'est déroulée en 3 temps forts :

- Extrait d'une pièce « Être en danse » par la compagnie Entre-Nous
- Projection du film « Regards et Différences » réalisé par Matthieu Boutitie de FRAPADOC
- Débat en présence des artistes

Une cinquantaine de personnes étaient présentes. C'était un moment riche en émotions et en partage qui a permis de sensibiliser le public sur les problématiques sociétales liées au handicap, d'apporter un regard différent sur les questions d'autonomie et de citoyenneté des personnes en situation de handicap et d'impulser une vision plus inclusive de la société.

LA TOURNÉE DES MARCHÉS 100 % SOLIDAIRE : 124 KG RÉCOLTÉS SUR SAINT-ANDRÉ



Pour la troisième année consécutive, le Département s'associe à France Bleu Gironde pour faire le tour des marchés de Gironde. Une démarche solidaire qui a permis de récolter 124 kg de denrées alimentaires au profit du Secours Populaire.

Jeudi 6 mai 2021, a eu lieu à Saint-André-de-Cubzac la tournée des marchés 100% solidaire, organisée par France Bleu Gironde et le Département de la Gironde, en collaboration avec le Secours Populaire.

Cette initiative solidaire, avait pour but de recueillir un maximum de denrées alimentaires au profit du Secours Populaire. L'opération a donc permis de récolter 124 kg d'aliments pour l'association. Ce stock a été redistribué dans les 24 heures aux bénéficiaires.

Autre défi de taille, dans le cadre de son programme Gironde Alimen'terre visant à soutenir les agriculteurs locaux, le Département de la Gironde et le chef cuisinier de France Bleu Gironde se sont mis au défi de réaliser un menu de 3 euros avec les produits du marché. Le chef Jésus Hurtado et Rinse (habitant de Saint-André-de-Cubzac et coach des gardiens de but du club de football de la ville) ont cuisiné en direct dans le cadre de la matinale de l'émission la vie en Bleu.



REPRISE DE L'ACTIVITÉ POUR CERTAINES ASSOCIATIONS



Les meuniers de Montalon - Danse classique et Moderne jazz

Après des mois d'inactivité forcée, voici le moment tant attendu de la reprise pour certaines associations, généalogie, philatélie, Loisirs pour tous, badminton, danse, anciens combattants, recherche historique, musiciens... qui ont retrouvé le chemin des salles et équipements municipaux. D'autres préfèrent attendre la rentrée de septembre.



Saint-André-de-Cubzac Badminton - SACB



Anciens combattants Algérie Maroc Tunisie - FNACA

SAVE THE DATE : FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le Forum des associations se tiendra au mois de septembre. Cependant, répondant à un besoin d'agrandissement de cette manifestation en termes de logistique, cette année le Forum aura lieu le dimanche 5 septembre.

Véritable vitrine incontournable pour découvrir les propositions d'activités sportives, culturelles, de loisirs ou encore sociales et solidaires de chaque association de la ville. L'occasion pour les habitants, nouveaux arrivants, petits et grands de partager, d'échanger ou encore de s'engager auprès des acteurs associatifs de la commune.

LIEU : CHAMP DE FOIRE

INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR



COMPAGNONNAGE : 4 ANNÉES AVEC LA GROSSE SITUATION

Depuis octobre 2017, le collectif la Grosse Situation a exploré pendant 4 années consécutives les sous-sols de la Haute-Gironde et a ainsi continué d'écrire avec vous le récit du territoire Cubzaguais.

2021, c'est aussi la quatrième année de compagnonnage pour le Champ de Foire et la Grosse Situation. 4 années représentant l'immersion dans différents territoires et contextes pour privilégier la création, l'imaginaire et l'expérience humaine mais aussi, la collaboration avec les habitants. Comme une traduction artistique de la réalité sociale et des rapports humains, la Grosse Situation a su mêler histoires, défis, questionnements, mais aussi situation particulière afin de faire vivre aux spectateurs une expérience unique. L'enjeu pour la Grosse Situation était surtout de créer des projets collaboratifs, en partant à la rencontre des habitants du territoire, à la découverte des lieux afin de comprendre leurs histoires et leurs problématiques.

.....

4^{ème}
année de
compagnonnage

COMMENT TOUT À COMMENCÉ

C'est une Bibliothèque humaine qui a eu lieu lors de la première année de ce compagnonnage. Un mélange entre expérience d'écriture et récits personnels autour de questions sur les dominations en général dénonçant le sexisme, le racisme et bien d'autres formes de discriminations. Grâce à cela, la Grosse Situation a rassemblé un groupe d'habitants de Saint-André. Ils sont partis ensemble et ont exploré sous forme de jeu le territoire pour ensuite mettre en commun leurs découvertes et révéler ainsi les trésors cachés de la Haute-Gironde.

C'est pourquoi depuis 2017 et ce pendant 3 saisons, ils vous ont sollicités en vous proposant des temps de travail débouchant sur plusieurs rendez-vous artistiques. Résultat ; entre les Saisons Souterraines, les Nuits de la Lecture avec les épisodes de Mystères à Saint-André-sur-Zac ou encore les épisodes de La Taupe, la Grosse Situation a su raconter avec vous l'histoire du territoire Cubzaguais avec humour, sensibilité et partage.

Retrouvez les épisodes de La Taupe :
lechampdefoire.org/la-taupe/



LA CULTURE A PU S'EXPRIMER DE NOUVEAU AU GRAND PUBLIC

En report de l'ouverture de saison, le Champ de Foire vous a conviés à deux soirées de Précipité d'cirque au Parc Robillard au mois de juin. Au programme, du jonglage, du fil et des acrobaties pour 4 spectacles formats courts.

94 personnes étaient présentes le mardi 8 juin devant « Hêtre & Phasmes » de la compagnie Libertivore. 1h15 de spectacle qui a mêlé danse aérienne, acrobaties et éléments naturels pour un résultat poétique.

LE CHAMP DE FOIRE

SAINT ANDRÉ DE CUBZAC



C'est ensuite les compagnies Lazuz et Hands Some Feet qui vous ont parlé de rencontres peu probables le 9 juin. Un mélange d'humour, de poésie et de légèreté en 1h30 de spectacle qui a séduit 116 spectateurs.

Vous avez également retrouvé l'équipe de la Grosse Situation pour la dernière représentation de leur compagnonnage le **samedi 3 juillet 2021**. Vous vous êtes laissés embarquer dans un parcours souterrain au travers des mondes secrets du territoire pour finir de façon festive sur la place du Champ de Foire en musique !



Compagnie Lazuz



Compagnie Hands some Feet

L'HÔPITAL / HOSPICE

LA TOUR DU PIN

(EHPAD, maison de retraite)

L'abbé Jean Alain Peychaud, curé de Saint-André-de-Cubzac, lègue à sa mort en 1881 une importante somme d'argent à la municipalité pour la construction d'un hospice correct. Ernest Gaillard donne le terrain et Jules Latour propose, en 1899, d'y construire à ses frais un hôpital qu'il offre à la commune. L'acte de donation est signé le 10 mars 1900. Les frais engagés s'élèvent à plus de 50 000 francs, une somme considérable pour l'époque.

Œuvre de l'architecte Dumeyniou, l'hospice-hôpital est inauguré le 17 avril 1904. Il est composé de deux parties : un pavillon pour les pensionnaires de l'hospice et un pavillon pour les malades. En 1912, le bâtiment est agrandi. En 1934, il est envisagé de construire un pavillon spécial pour les malades payants. Les pensionnaires logent dans un dortoir spécial pour les femmes. La chapelle de l'hospice est aménagée par les religieuses. L'hôpital-hospice est dirigé par deux religieuses, puis par des laïcs.

L'hôpital comprend deux salles de huit lits chacune,

deux salles séparées avec deux lits pour les malades payants, la salle d'hydrothérapie, une grande cuisine, le réfectoire, le logement du concierge et les bâtiments annexes.

La statue de Jeanne d'Arc (qui se trouvait autrefois dans la cour d'honneur du collège de garçons Sainte-Marie – aujourd'hui lycée Cousteau), est installée en janvier 1911 dans le parc de l'hospice. En 1941, les Allemands l'emportent à Bordeaux-Bastide pour la fondre. Elle n'y arrive jamais et est ramenée à Saint-André sur un char attelé de deux chevaux blancs en 1944 à la demande du Conseil municipal qui la réinstalle dans le parc.

Depuis 1970, le site, en pleine restructuration, a subi maintes transformations. De nouveaux bâtiments sont construits, complétés par une nouvelle aile en 1993 pour s'adapter et devenir l'un des plus modernes de Gironde, mais le bâtiment d'origine est toujours présent.



ASSOCIATIONS SPORTIVES : LE PORTRAIT DE VOS COACHS



SPORTS

La commune est riche de ses associations et le sport tient une place importante au sein de la ville. Athlétisme, basket, boxe ou encore tennis, voici le portrait de coachs de votre commune avec des conseils spécifiques de chacun pour continuer le sport pendant l'été.



JULIEN ARGOËT

Entraîneur au Stade Cubzaguais Athlétisme

Sa licence STAPS obtenue en 2018, Julien rejoint la même année, le Stade Cubzaguais Athlétisme après y avoir été lui-même athlète pendant 10 ans. En tant que salarié du club, ses principales missions sont le développement et l'encadrement des Activités Forme et Santé. Que vous soyez enfants, adultes ou seniors, Julien adapte ses séances en fonction du public avec du contenu ludique et varié. Grâce à une formation fédérale et l'aide d'autres entraîneurs, il propose des séances de sport santé pour les personnes porteuses de maladies chroniques ou en situation de handicap. La communication, l'organisation et le développement global du club font également partie de ses missions.

SON CONSEIL : Privilégiez des séances variées en plein air tôt le matin ou tard le soir lorsqu'il fait très chaud et hydratez-vous. Soyez patients pour voir les 1er progrès et faites aussi attention à ne pas trop en faire dès le début au risque de se blesser.



YANN LAISEMENT

Fondateur du club de boxe et entraîneur

Yann a commencé le full contact dès l'âge de 8 ans. Il enchaînera les compétitions et deviendra à plusieurs reprises champion de France. Il multipliera les coupes jusqu'à ses 21 ans, âge auquel il décide de créer son club. C'est ainsi qu'en 2015 est née l'association KICK AQUITAINE dont les cours se déroulaient au Complexe Sportif la Garosse. Afin d'offrir un espace dédié aux adhérents et de développer le club, il créa FIGHTING SPIRIT BOXING en 2019. Le Kick Boxing, le Full Contact, le Baby Boxe et de nombreux autres sports de combats pour petits et grands sont enseignés dans ce lieu de 200 m². Équipée de sacs de frappe et d'un ring, la salle est ouverte du lundi au samedi de 10h à 22h sans interruption. Désireux d'un club accessible à tous, Yann développe depuis un an des séances d'handiboxe, en individuel et en collectif.

SON CONSEIL : Profitez de votre liberté retrouvée pour venir transpirer dans notre salle !



TÉOPHILE CHEVRY

Coach et chargé de développement sportif

Titulaire d'une Maîtrise STAPS EOPS (Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive) puis d'un master en management du sport, Théophile a complété son cursus par 2 Diplômes Universitaires (Prépa Physique et Psychologie du Sport). Réalisant ses études tout en travaillant dans une académie de tennis de haut-niveau en région parisienne, c'est en février 2019 qu'il rejoint le Tennis Club Cubzaguais. Il travaille sur le développement associatif et sportif du club et la création de la section sport santé. Le club bénéficie d'un environnement de qualité en termes de structure, ce qui lui permet de proposer des séances adaptées et spécifiques à tous les niveaux de tous âges. Un stage de tennis est ouvert à tous à partir du 5 juillet et jusqu'au 23 juillet.

SON CONSEIL : Au réveil, imposez-vous une routine de mobilité de 10min par jour. La mobilité articulaire, c'est le travail du système nerveux. On ne fait pas des étirements statiques, mais plutôt, on bouge les articulations.



PIERRE YVES LÉBOUCHER

Entraîneur au club de basket

Après avoir entamé des études en lycée hôtelier puis dans le commerce, Pierre a choisi de poursuivre sa passion pour le basket-ball en entamant une carrière dans le milieu sportif. Il commence en 2010, en tant que bénévole tout en passant les diplômes fédéraux d'entraîneur. Il s'installe en Gironde en 2014 et intègre son premier emploi d'éducateur sportif au sein du club de Saint-André-de-Cubzac, où il obtient deux BPJEPS «Sports collectifs» et «APT». D'après Pierre, le côté familial du club, en fait un atout de taille, que ce soit pendant les entraînements ou en compétitions. L'équipe du BCSA met un point d'honneur à transmettre des valeurs éducatives, notamment sur l'aspect «vivre ensemble avec nos différences», par l'intermédiaire du sport.

SON CONSEIL : Entraînez-vous à plusieurs pour garder une motivation élevée. Dans votre assiette : ¼ protéines ¼ féculents ½ légumes et fruits. Ne négligez pas l'échauffement avant séance et les étirements après.



UNE USINE DU FUTUR AU PARC D'AQUITAINE !

Début 2022, une nouvelle usine ouvrira ses portes au Parc d'Aquitaine de Saint-André-de-Cubzac. Il s'agit de la société MADIC (Matériels de Distribution de Carburant) qui, avec ses 18 000 m² de surface permettra d'accueillir à terme 300 employés dont une centaine de nouveaux.

Spécialisée dans l'installation de stations-service, le groupe MADIC développe ses expertises à l'international dans le domaine des énergies automobiles, des paiements sans surveillance et de la datalisation du parcours client. Consciente des enjeux écologiques, politiques et industriels liés au secteur de la mobilité, la société MADIC, en plus de son offre de service, développe fortement ses filiales industrielles en France et intègre depuis une dizaine d'années un accompagnement digital dans le parcours client.

Les attentes et évolutions écologiques appellent depuis quelques temps l'arrivée des énergies renouvelables. C'est pourquoi, en plus du distributeur de carburant classique et des automates de paiements, cette nouvelle usine produira des **bornes de recharge pour véhicules électriques et des distributeurs d'hydrogène**.

La construction de ce nouveau site de 18 000 m² se traduit par un investissement de 20 millions d'euros. 36 entreprises ont participé à la réalisation du chantier. Répondant parfaitement au plan de relance économique engagé par le ministère de l'Industrie (Relocalisation de l'Industrie en France/Transition écologique et environnementale/Création d'emploi), une aide de 800 000 euros a été attribuée à la société.

LE GROUPE MADIC,

C'EST QUOI ?

Née à Nantes en 1971 et grandissant avec l'essor de la grande distribution, la société MADIC est un groupe français et familial présent à travers le monde grâce à ses 36 sites industriels et cumule un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros.



18000 m²
de surface



Investissement
de 20 millions
d'euros



36 entreprises
participantes



QUESTION À SOPHIE BLOSSIER

DIRECTRICE COMMUNICATION DU GROUPE MADIC

Pourquoi MADIC est souvent citée comme « la station-service du futur » et quelles sont ses grandes ambitions ?

L'ambition principale du groupe est de développer la performance des espaces clients dans le respect de nos 3 valeurs fondamentales considérant l'Humain, l'Entreprise et la Planète. Né dans le domaine de la station-service, MADIC a beaucoup élargi son champ d'action au fil des années mais un des projets majeurs du groupe est de concevoir aujourd'hui les stations-service de demain. Nous intervenons dans des environnements d'échanges commerciaux diversifiés où la mobilité s'accélère, et où les comportements sociaux et culturels évoluent. Dans ces espaces commerciaux où la gestion doit être facilitée, sécurisée et enchantée, nous souhaitons replacer l'être humain au centre et valoriser son rôle. Cette station-service du futur devra d'abord répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux et ainsi permettre à chaque automobiliste de se ravitailler, quelle que soit son énergie de prédilection. Pour cela, la station doit être multi-énergies (carburants, bios, gaz naturel, électrique, hydrogène), multi-connections (maintenance technique, contrôles réglementaires, sécurité...) mais également multi-paiements (liquide, contact, sans contact, mobile, biométrie).

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS AU PARC D'AQUITAINE DE SAINT-ANDRÉ

Depuis 2015, la ZAC du Parc d'Aquitaine ne cesse de s'agrandir. De nombreux projets seront lancés au cours de l'année 2021. Voici un récapitulatif des futurs aménagements en question.

• Construction d'un hôtel B&B 3 étoiles

La chaîne B&B s'implante à Saint-André avec la construction d'un premier hôtel de catégorie 3 étoiles. Il sera composé de 60 chambres et se situera au nouveau giratoire de la RD 137.

Début des travaux : septembre 2021

• Implantation de l'entreprise FRUIDOR

Actuellement installée à Bordeaux, l'entreprise FRUIDOR souhaite implanter une nouvelle murisserie de bananes bio et françaises à Saint-André. À terme, l'entreprise conduira à la création de 45 emplois.

Début des travaux : juillet 2021

• Construction de locaux professionnels pour le fabricant de charentaises FARGEOT & cie

Basée à Thiviers, la société FARGEOT & Cie déplace une partie de son activité et s'installe donc au sein de notre ville. Les nouveaux locaux permettront d'améliorer la logistique et accueilleront également les activités recherche et développement de l'entreprise. Cette installation sera accompagnée par la création de 33 emplois.

Début des travaux : 2ème semestre 2021

• Implantation du groupe Chromatotec

Spécialisé dans la confection d'instruments scientifiques de mesures de gaz, Chromatotec est un groupe en pleine extension. Actuellement installée à Virsac et Saint-Antoine / Val de Virvée, l'entreprise souhaite s'implanter sur la ZAC Parc d'Aquitaine. À l'ouverture, 30 emplois seront créés et 45 verront le jour sur le long terme.

Début des travaux : Fin 2022

MONTANT DES TRAVAUX POUR LES AMÉNAGEMENTS AVANT
L'INSTALLATION DES ENTREPRISES :

4 085 377, 15 €

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021 / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE (dates annoncées sous réserve des restrictions liées à la situation sanitaire)

CHAMP DE FOIRE

COMPAGNONNAGE

«Été souterrain»
Samedi 3 juillet
La grosse situation



CONCERT

Eliasse
Vendredi 9 juillet à 20h30
Parc Robillard



HUMOUR

« Un spectacle drôle »
Vendredi 24 septembre
Marina Rollman
Salle du Champ de Foire



CULTURE

EXPOSITION
Château Robillard

Bombyx
Du lundi 23 août au dimanche 29 août

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE
Port de Plagne

Samedi 25 septembre



BROCANTES ET BRADERIES

BRADERIES
Salle Dantagnan

Secours populaire
Du lundi 05 juillet au samedi 10 juillet

BROCANTE
Place du Champ de Foire

Comité des fêtes
Dimanche 12 septembre

BROCANTE
Port de Plagne

Club nautique
Le samedi 18 septembre et le dimanche 19 septembre

AUTRES

FÊTE LOCALE
Salle du Champ de Foire

Comité des fêtes
Du vendredi 09 juillet au mercredi 14 juillet

L'ADMIRODROME
Montalon

Le samedi 18 septembre et le dimanche 19 septembre

FORUM DES ASSOS

Dimanche 5 septembre
de 10h à 17h

Salle et place du
Champ de Foire



Retrouvez le calendrier des manifestations de la commune sur www.saintandredecubzac.fr

« Groupes de l'opposition municipale

Groupe DSA - Georges Belmonte

BONS BAISERS DE RUSSIE...

Dans un monde où les libertés sont de plus en plus contrôlées, celles des élus de notre municipalité sont de plus en plus bafouées.

Alors qu'il est du rôle des élus d'oppositions d'exercer un contrôle des activités de la majorité, nous trouvons de plus en plus des portes fermées pour obtenir des réponses à nos requêtes. Si certains disent que c'est de bonne guerre, nous pensons au contraire que cela montre une fébrilité de la majorité à nous donner les éléments. Nous espérons seulement, que pour la collectivité, il ne s'agisse pas d'une volonté délibérée de cacher des informations.

Mais il nous semble qu'il y a des sujets plus inquiétants à évoquer, c'est le non-respect des instances de notre municipalité. Lorsque Mme La Maire indique en Conseil Municipal que « les commissions municipales ont un avis consultatif, c'est moi qui décide de ce qui est fait dans la commune », cela prouve encore une fois du respect qu'elle porte aux élus majoritaires comme de l'opposition. Par cette phrase elle nous fait comprendre qu'elle décide et que les autres doivent obtempérer sans broncher ! C'est ainsi que les élus se trouvent à devoir voter des tarifs de cantine autre que ceux négociés de manière unanime en commission (où Mme La Maire à briller par son absence).

Est-ce le syndrome d'une élue cumularde responsable de tout mais finalement efficace nulle part, qui faute de faire confiance à ses adjoints et à sa majorité, se retrouve obligée de désavouer les élus de son groupe en plein conseil municipal ?

C'est bien sûr sans compter, sur la méprise éhontée des risques psycho sociaux des agents municipaux ou le refus de recevoir les habitants par crainte de ne pas être en capacité de trouver des solutions ?

Nous posons donc ici une question ouverte : le cumul des mandats n'est-il pas néfaste pour la démocratie en la transformant en une oligarchie où tous les pouvoirs se retrouvent dans les mains d'une seule personne et d'une équipe restreinte ?

Votre réponse vous regarde, mais il vous appartient d'y répondre en exprimant votre suffrage dans les urnes quand vous y êtes conviés.

Groupe SAMVA - elus@sa-mva.fr
Olivier Famel - Vincent Charrier

« Groupe de la majorité municipale

DES EMPLOIS À PROXIMITÉ

On parle beaucoup de relocalisation de l'industrie pour réduire la dépendance de la France à l'égard des importations. On parle de plus en plus de la relocalisation de l'agriculture pour éviter à un yaourt de faire trois fois le tour de l'Europe avant d'arriver dans nos cantines. Il est aussi nécessaire de relocaliser les emplois pour lutter contre les inégalités territoriales.

« Madic-Lafon », « Fargeot » ; « Fruidor » ; « Api restauration » et un hôtel B&B*** : Le Parc d'Aquitaine se prépare à accueillir des entreprises d'envergures, et la Communauté de Communes réussit son pari de créer des emplois sur le territoire.

Avec les 380 emplois que ces entreprises devraient amener, nous aurons bientôt près de 750 emplois sur un parc en cours d'aménagement et aujourd'hui très convoité par les entreprises.

Relocaliser l'emploi est un enjeu économique, mais c'est aussi une réponse environnementale en termes de mobilité. Plus il y aura d'emplois dans le Nord Gironde, moins il y aura de travailleurs sur la rocade !

Cette volonté de donner la priorité à l'activité économique et l'emploi sera réaffirmée dans le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), document de planification et d'aménagement qui orientera l'avenir du Grand Cubzaguais pour les 20 ans à venir.

À côté de ces emplois industriels et commerciaux, l'arrivée d'une unité de formation pour les métiers du soin et le déploiement de l'institution Don Bosco dans la commune vont apporter leurs lots d'emplois de services et rapprocher la formation des besoins du territoire.

La revitalisation du centre-ville et le projet de requalification de la gare intégreront cette nécessité de favoriser l'emploi local.

Après une crise sanitaire pesante et angoissante, nous pouvons être fiers de la dynamique qui s'installe dans le Grand Cubzaguais.

Groupe d'élus Saint-André avance

TEXTE NON REMIS
PAR LE GROUPE
DSA - Georges
Belmonte



LES TROTTOIRS

N'ONT PAS L'OBLIGATION

**DE PORTER UN
MASQUE.**



**NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES
DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE.**